

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 9 Novembre 2021
CO 321 DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20211109-CO321DE_2021-DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, CLEMENT Eric, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BOUDRY Jeanne, COLIN Christian à RIGAUD Hervé, ROBERT Bruno à VIONNET André, DROGREY Pascal à GROS Roger, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, REYNAUD Armande à CTHENOZ Catherine, SEIGLE FERRAND Antoine à LECOQ Yves, BAHL Catherine à BUGADA Cathy, BEAUPOIL Jean Luc à PERRIN François, CETRE Michel à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : BERTHOD Claude, DOS SANTOS Laëtitia, BERNARD René,

Etaient absents : BRENIAUX Denis, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael, RIGOULET Serge, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand

Secrétaire de séance : Patrick MONTEVECCHIO

Convocation faite le : 29 Octobre 2021

Objet : Vente de terrain en ZAC de l'Ethole pour le projet de maison de santé à Arbois

Cette délibération annule et remplace la délibération CO 147 DE, en date du 22/12/2020

Cette nouvelle délibération soumise à l'approbation du Conseil communautaire est nécessaire pour tenir compte de l'évolution récente de ce dossier. En effet, il est actuellement convenu que la ville d'Arbois réalise à ses frais à proximité immédiate de la future Maison de Santé en projet en ZAC de l'Ethole un parking public, ainsi la CCAPS propose de céder à la ville d'Arbois l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de ce parking ; le reste de l'emprise foncière étant cédé à la SCI PÔLE SANTE ARBOIS, porteuse du projet de construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;

Ainsi le projet de vente initial délibéré par la CCAPS portait sur une surface de 4 455 m² aux professionnels de santé, elle porte désormais sur une surface de 3 220 m², déduction faite du foncier d'une superficie de 1 235 m² vendu à la ville d'Arbois en vue de la réalisation du parking précité.

Vu la délibération réf. MF/VP N°15/17 prise par le Conseil communautaire de la CCAVV le 02 mars 2015 fixant les prix de vente de terrains situés en ZAC de l'Ethole à Arbois,

Vu les terrains viabilisés disponibles à la vente en ZAC de l'Ethole à Arbois,

Vu le nouveau plan projet de division établi par le cabinet de géomètre Olivier COLIN (Dossier 210882) du 27/10/2021,

Considérant l'intérêt pour la CCAPS de permettre, au travers la vente de terrains viabilisés, la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Arbois, projet privé porté par les professionnels de santé arboisiens réunis en association et en SCI pour porter le projet immobilier ;

Affiché le 16 novembre 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 16 novembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 Novembre 2021
CO 321 DE (SUITE)

Objet : Vente de terrain en ZAC de l'Ethole pour le projet de maison de santé à Arbois

Considérant que le projet de maison de santé à Arbois se situe en zone 3AUE du PLU d'Arbois et que les maisons de santé sont assimilées à la destination « Service public ou d'intérêt collectif », la réalisation de ce projet est possible d'un point de vue Urbanisme ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ Approuve le projet de vente suivant ; étant observé que les prix sont fixés au m² ;

à Mme Solen BINOIST-MARENDAZ, Mme Valérie CACHOT, Mme Marlène VICHET, M. Nicolas SEGARD et M. Paul CELLERIER, réunis au sein de la SCI PÔLE SANTE ARBOIS, pour leur projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Arbois ; en vue de l'achat des lot N°21 et N°22 de la ZAC de l'Ethole à Arbois, situés rue de l'industrie, parcelles cadastrées Section BP N°314 (1 096 m²) et N°310p (lot b) en cours de division (2 124 m²) d'une superficie globale de 3 220 m² au prix de 22 € HT / m², soit 70 840 € HT, soit 82 509 € TTC (Après application de la TVA sur Marge),

2/ Approuve le projet de vente à la ville d'Arbois pour le projet de réalisation d'un parking public à proximité immédiate de la future Maison de Santé pluriprofessionnelle, la parcelle cadastrée Section BP N°310 p (lot a) – en cours de division, d'une superficie de 1 235 m² au prix symbolique de 1 € ;

2/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS ou son représentant à signer tout acte afférant à ce dossier, notamment les deux actes de cession relatif.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

